

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19880 - 76ÈME ANNÉE

Huguette Bello conduira une liste d'union aux côtés d'Ericka Bareigts et de Patrick Lebreton avec le soutien du PCR

Régionales : Rassemblement des forces de progrès pour la victoire

Au lendemain du premier tour des régionales, les trois listes des forces de progrès susceptibles de se maintenir au second tour ont fusionné. Huguette Bello conduira donc une liste d'union aux côtés d'Ericka Bareigts et de Patrick Lebreton. Le Parti communiste réunionnais fait partie de l'union et siègera donc de nouveau à la Région Réunion.

Dès le lendemain du premier tour des régionales, les listes conduites par Huguette Bello, par Ericka Bareigts (Nouvel Avenir de La Réunion) et de Patrick Lebreton (La Réunion des territoires) ont annoncé hier leur fusion pour le second tour des élections régionales. L'union sera conduite par Huguette Bello, dont la liste était arrivée en seconde position aux régionales avec 20,74 % des suffrages, devançant de 5000 voix Nouvel Avenir de La Réunion (18,48 %), tandis que La Réunion des Territoires était créditée de 7,78 %.

Les discussions ont commencé dès le résultat du premier tour connu. Elles ont été facilitées par tout le travail mené l'an dernier par les différentes composantes de l'union. Il était question à l'époque de travailler à un projet commun porté par un rassemblement. Plusieurs semaines de rencontres n'avaient pas permis de s'entendre pour une liste unique au premier



tour. Les forces de progrès étaient donc réparties en 4 listes conduites respectivement par Huguette Bello, Ericka Bareigts, Patrick Lebreton et Olivier Hoarau.

Fusion de toutes les listes des forces de progrès qualifiées

Malgré un fort taux d'abstention sensé favoriser le sortant, Didier Robert a accusé une perte de 10 points par rapport au scrutin de 2015. De plus, à la différence des régionales de 2015, le président sortant ne peut compter sur aucun ralliement pour renforcer sa liste dans la perspective du second

tour. Avec 31 % des suffrages et sans réserve de voix mis à part aller à la pêche aux abstentionnistes, le courant de Didier Robert est minoritaire à La Réunion. Le premier tour des régionales confirme en effet que ce sont les forces de progrès qui sont majoritaires à La Réunion.

Il est à noter que pour ces listes, l'objectif commun restait de changer la direction de la Région Réunion. Le seul adversaire était donc le président sortant, le premier tour était alors considéré comme une primaire pour déterminer qui allait représenter la tête de liste au rassemblement qui devait s'opérer au second tour. Ce code de bonne conduite a été respecté, car les discussions entamées l'année dernière ont donc

repris le soir du premier tour des régionales et elles étaient suffisamment avancées pour que l'entente sur l'essentiel soit possible rapidement : hier à 15 heures, Huguette Bello, Ericka Bareigts et Patrick Lebreton ont annoncé à la presse la fusion de leurs listes.

Convergence des programmes

Toutes les listes des forces de pro-

grès susceptibles de se maintenir ou de fusionner pour le second tour ont donc décidé de s'unir. Cette union pour l'essentiel répond à une revendication de la population : s'entendre sur l'essentiel pour sortir La Réunion de la crise sociale, économique et politique. La lecture des différents programmes souligne d'ailleurs des convergences sur des secteurs essentiels tels que la formation, l'énergie, les transports, et l'aménagement du territoire. Le programme de Huguette Bello

propose d'ailleurs de soutenir le développement de réseaux ferrés dans les communautés d'agglomération du Sud et du Nord-Est, ainsi que la construction d'un nouveau pont sur la rivière des Galets à mi-pente, ce qui donnera la possibilité de prolonger vers le Nord l'axe structurant de la route des Tamarins.

Désormais, les choses sont très claires, et la dynamique est du côté des forces de progrès.

M.M.

Génération.s La Réunion : « voter et faire voter pour la liste d'union des forces progressistes menée par Huguette Bello »

Candidat aux régionales sur la liste **Nouvel Avenir de La Réunion** conduite par Ericka Bareigts, la section de La Réunion de **Génération.s** soutient l'union réalisée hier entre les trois listes des forces de progrès hier sous la conduite de Huguette Bello. « **Génération.s** appelle tous les Réunionnais à voter et faire voter pour la liste d'union des forces progressistes menée par Huguette Bello. Seul ce projet pour une Réunion Solidaire, Ecologique et Citoyenne permettra à nous tous de sortir de la gestion calamiteuse du Président sortant », souligne le communiqué.

Génération.s La Réunion remercie

chaleureusement tous les Réunionnais qui ont porté ce vent de changement incarnée par la candidature d'Ericka Bareigts au 1er tour des élections régionales.

Lors ce 1er tour, nous avons réussi à faire avancer certaines idées chères de Génération.s :

- L'émancipation de notre jeunesse et son accompagnement dans l'excellence
- Le développement de l'Economie Sociale et Solidaire
- L'éthique et la probité
- La transition écologique

Au lendemain des résultats, nous sommes mobilisés pour convaincre les électeurs de l'importance du vote pour changer

notre quotidien. L'abstention record doit interpellé tous les responsables politiques qui sont en place depuis plusieurs mandats, afin de proposer un projet novateur où l'humain et la nature sont en parfaite adéquation.

Génération.s appelle tous les Réunionnais à voter et faire voter pour la liste d'union des forces progressistes menée par Huguette Bello. Seul ce projet pour une Réunion Solidaire, Ecologique et Citoyenne permettra à nous tous de sortir de la gestion calamiteuse du Président sortant. Nous disons Oui à l'alliance des forces progressistes.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

Pass sanitaire et activation obligatoire de TousAntiCovid dans les boîtes de nuit : L'après COVID-19 marqué par une nouvelle diminution des libertés acceptée par la population ?

Les conditions drastiques de la réouverture des discothèques posent question. Préfigurent-elles les règles dans une société où il sera possible de vivre sans masque sans que la COVID-19 ne soit définitivement éradiquée ?

« A l'occasion d'une réunion de travail autour du Président de la République et des représentants des entreprises du monde de la nuit, Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture et Alain Griset, ministre délégué auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargé des Petites et Moyennes Entreprises ont annoncé que les concerts ou festivals en configuration debout pourront reprendre le 30 juin et que les discothèques pourront rouvrir à partir du 9 juillet prochain. » C'est ce qu'indique un communiqué du ministère de la Culture. Sont annoncées les conditions drastiques de réouverture d'établissements fermés depuis plus d'un an en raison de l'épidémie de coronavirus :

« **S'agissant des discothèques :**

Cette réouverture sera accompagnée d'un protocole sanitaire spécifique au secteur, qui a été discuté et concerté avec les représentants de la filière, qui prévoit :

- **la présentation d'un pass sanitaire (schéma vaccinal complet ou résultat négatif d'un test PCR/antigénique de moins de 48 heures ou résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 15 jours et de moins de 6 mois) pour entrer dans l'établissement ;**
- **l'absence d'obligation de port du masque compte tenu du pass sanitaire (il ne sera que recommandé) ;**
- **une jauge de 75 % pour les discothèques en intérieur et de 100 % en extérieur ;**
- **le téléchargement et l'activation obligatoire de TousAntiCovid Signal, le cahier de rappel numérique.»**

Donc pour entrer dans une discothèque, il faudra avoir en possession le pass sanitaire européen qui est réservé aux personnes pouvant justifier d'un schéma vaccinal complet, d'un test

de dépistage de moins de 2 jours, ou d'un certificat de rétablissement de plus de 15 jours et de moins de 6 mois. A cela s'ajoute l'obligation d'avoir sur soi un téléphone sur lequel est activé une application mise au point par le gouvernement : TousAntiCovid.

Les conditions drastiques imposées aux clients potentiels des discothèques sont sans commune mesure avec celles qui sont de rigueur pour les écoles, les centres commerciaux ou les bars et restaurants. Elles indiquent donc que selon le gouvernement, les établissements recevant du public la nuit sont de potentiels foyers de contamination qui imposent donc de garantir le « zero-COVID » à l'entrée.

Là où le principe de précaution franchit un seuil, c'est lorsqu'il est demandé d'avoir en sa possession une application mise au point par le gouvernement sur son téléphone, et que cette application soit activée. Autrement dit, les personnes qui n'ont pas les moyens, le besoin ou l'envie de posséder un téléphone dit smartphone ne pourront pas entrer dans une boîte de nuit. Cette interdiction concerne aussi les possesseurs de smartphone qui refuse d'installer sur leur téléphone une application qui collecte beaucoup de données, notamment sur la géolocalisation.

Pour accéder à une activité de loisir, il sera donc nécessaire de renoncer à une partie de sa liberté, puisque celle-ci sera contrôlée par une application qui n'est pas contrôlée par le citoyen contraint de l'installer.

Est-ce une expérimentation destinée à tester comment le contrôle de la population via les nouvelles technologies peut être acceptée par la population ? Est-ce un aperçu de l'après-COVID-19, c'est-à-dire une vie sans masque mais avec un flicage techniquement possible de la population avec son consentement ? Ceci ne manquera pas de susciter d'importants débats.

M.M.

Oté

Rante lo rève épi lo réalité, néna laksyon

Nelson Mandéla l'avé rèv libère son pèp konte l'apartheid. Louis Pasteur l'avé rèv invante lo vaccin pou soign son bande kontanporin. Avann invante l'avion konbien bande demoune la révè. Révé galman pou la konkète léspass. Rèvé pou la libéressyon d' in sèrtin Martin Luther King : li téi di pa : « Mwin la fé in rève. ». La télé i parl lo zénéral Bolivar sète la rèv libère l'Amérik di Sid par raporte toute la bande dominassion... Mézami, toute bande zavantir limanité la komanss par lo rèv.

Mé in rév toussèl dann son koin i ansèrv de rien. Pou k'in rève i réalize i fo i lé partajé : konbien d'moune la rève avèk Ferdinand de Lesseps kan li la krèze lo kanal de Suez. Konbien la rèv avèk Mao dann la grande marsh. Konbien d'moune la rève avèk bande révolissonèr pou fé tonbe lo lansien réjime. Konbien la rèv avèk Ho Chi Minh pou libère lo Vietnam. Rèv partajé, rève rante demoune pou pouss pli loin l'avantir umène.

Mézami, Médame, Méssyé, La sosyété, zot k'i vé travaye pou zot péi, fé sorte ali dann fénoir pou mète ali dann la limière, zot k'i rèv lo dévlopman épi lo respé l'vironeman, zot néna rézon, san foi, mil foi rézon. Mé zot néna ankor pliss rézon si zot i nyabou fé rève demoune an mèm tan k'zot, pou lo mèm projé ké zot, épi son réalisasion. Sé sa la clé pou bande viktoir.

Konm déssèrtin i di : Rante lo rève épi la réalité, néna laksyon... Kékshoz a pa obliyé.

Justin